



ÉTÉ 2025

BELLE-ÎLE EN MER

Randonnée accompagnée en étoile en hôtel **
6 jours, 5 nuits, 5 jours de randonnée

Belle-Île "la bien-nommée", appelée ainsi par la poétesse Eva Jouan, mérite effectivement bien son nom.

Troisième plus grande île de France après la Corse et Oléron, ses **falaises taillées par l'océan**, son vent marin revigorant, sa végétation dense et variée mais aussi son microclimat doux et ensoleillé sont autant de facteurs qui se combinent pour un séjour réussi !

Idéalement logés au sein de la "capitale" de l'île, **Le Palais**, votre hôtel donne accès à une vue plongeante sur le port et l'océan. Si vous tournez un peu la tête, vous pouvez admirer la majestueuse citadelle de Vauban, construite sous Louis XIV pour se protéger des assauts anglais.

C'est au départ de ce monument historique que vous partez à l'aventure à pied, afin de découvrir les atouts naturels de ce petit paradis : caps fouettés par le vent, petites routes de campagne, bois ombragés aux accents méditerranéens, architecture typique... **Faites le plein de nature !**

Les points forts de ce séjour :

- La découverte intégrale de tous les aspects de l'île : histoire, nature, gastronomie...
- Un séjour en étoile dans un hôtel idéalement situé sur le port du Palais avec vue sur l'océan,
- Une traversée à travers criques, falaises, et forêts.

PROGRAMME

Jour 01 : Quiberon - Belle-île

Rendez-vous à la gare maritime de Port Maria à Quiberon (l'horaire de départ du bateau peut varier en fonction de la date du séjour). Traversée maritime pour Belle-île-en-mer, la "Marie Galante de la Bretagne" (45 mn env.), installation dans notre hôtel à Le Palais.

Jour 02 : Sauzon - Le Palais

Découverte de la "côte en dedans", c'est à dire celle qui abritée, fait face au continent. La végétation y est riche, parfois même luxuriante. Sur le sentier se succèdent Port Jean, Port Quinéec et Port Fouquet ainsi que plusieurs criques paisibles aux eaux limpides. A la pointe de Taillefert, vous apercevez Le Palais et sa Citadelle Vauban.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Montée 265 m - Descente 260 m. Temps de marche : environ 5h de marche effective.

Jour 03 : Donnant - Kerel

Depuis la plage magnifique de Donnant, célèbre pour son spot de surf , où viennent rouler les houles de l'Atlantique, nous nous dirigeons vers les fameuses aiguilles de Port Coton où les vagues viennent se briser et où les irisations lumineuses se mêlent aux bouillonnements de l'écume. Le Peintre Monet y posa, inlassable, son chevalet. Nous continuons le long des pointes de Talut et du Grand Village avant de rejoindre la belle plage abritée de Kerel.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Montée 210 m - Descente 210 m. Temps de marche : environ 5h de marche effective

Jour 04 : Apothicairie - Sauzon

Nous remontons sur la côte sauvage de l'île à partir de la mythique grotte de l'Apothicairerie. Vous rejoignez la pointe des Poulains où la réalité est simplement plus belle que la "carte postale". Le phare des Poulains, sa petite maison blanche et sa tête vermillon, protègent les marins tandis que plus bas deux petites plages sont idéales pour un moment de repos. Tout près, un fort blotti entre mer et rocaille protège le souvenir de Sarah Bernhardt. Nous terminerons cette belle journée en arrivant au pittoresque port de Sauzon.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Montée 200 m - Descente 220 m. Temps de marche : environ 4-5h de marche effective.

Jour 05 : Locmaria - Village d'Herlin

Transfert à Locmaria où se trouve la plus ancienne église de l'île, pour une randonnée sur la côte sud de l'île. Ici, les falaises surplombent l'océan de plus de 50 m. Les pointes du Skeul, de Pouldon ou de St-Marc abritent de charmantes petites criques. Vous continuerez jusqu'à la belle plage d'Herlin pour ensuite rejoindre le village éponyme.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Montée 310 m - Descente 310 m. Temps de marche : environ 5h de marche effective.

Jour 06 : Port Andro - Le Palais

Depuis Port Andro, cette dernière randonnée le long de la « côte en dedans » en passant par la pointe de Kerdonis reste d'abord à l'image du chemin accidenté des jours derniers. Mais suit très vite un

paysage tout nouveau, végétal, doux et hospitalier avec la longue plage des Grands Sables puis les collines côtières et ombragées de Port Yorç'h et du Palais, qui fait face à la baie de Quiberon. Puis, traversée vers Quiberon. Dispersion en fin d'après midi (l'horaire pourra varier de plus ou moins 30 mn en fonction du bateau).

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Montée 210 m - Descente 205 m. Temps de marche : environ 4-5h de marche effective.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Dans l'après-midi à la gare maritime de Quiberon (en fonction des horaires de bateaux).

Arrivée en train

Gare SNCF Auray puis correspondance en train d'Auray à Quiberon en Juillet et Août (train TER le « Tire Bouchon ») ou en car SNCF en hors saison (descendre à l'arrêt Port Maria).

Si la liaison Auray - Quiberon se fait en train, accès à la gare maritime de Port Maria depuis la gare SNCF de Quiberon :

- **À pied** (10 à 15 min) : rejoindre l'église et bifurquer à droite par la rue de Verdun (vers l'Office de Tourisme) descendant vers le front de mer. A partir de la Place Hoche, suivre à droite la Promenade de la Plage.

- **En taxi** : prévoir +/- 10 € pour la course aller simple. Contact : taxis Quiberonnais 06 07 09 01 27.

Arrivée en voiture

De Paris, prendre l'A6a puis l'A10 en direction de Bordeaux - Orléans, continuer ensuite sur l'A11 en direction de Chartres - Rennes, puis suivre Rennes par l'A81. Sur la rocade de Rennes suivre les directions Nantes puis Vannes d'abord par N24 puis, à partir de Ploërmel par la N166. A Vannes, direction Auray par la N165, et sortir à Auray pour rejoindre Quiberon (gare maritime).

Stationnement du véhicule durant le séjour :

Le stationnement à Quiberon est réglementé, aussi nous vous conseillons de laisser votre véhicule sur les parkings gardés.

- **Parking des îles (Sémaphore)** : Clôturé et surveillé - pas de réservation. Tel. 02 97 30 59 45. Navettes gratuites jusqu'à l'embarcadère toutes les 15-20 minutes.

- **Parking de Kerné** : (réservation conseillée). Tél. 06 86 62 69 18.

Navettes gratuites jusqu'à l'embarcadère.

- **Parking Sizorn** : (pas de réservation). Tel : 02 97 50 06 71.

Parking situé à 200 m de la Gare Maritime de Quiberon.

- **Casapark** (stationnement chez l'habitant) : www.casapark.fr - Réservation en ligne

Pour de plus amples informations : [Office de Tourisme de Quiberon](http://www.office-tourisme-quiberon.com), tél. 02 97 50 07 84.

DISPERSION

Dans l'après-midi à la gare maritime de Quiberon (en fonction des horaires de bateaux).

NIVEAU

Niveau 2 sur 5.

Étapes de 12 à 19 km par jour. Quelques dénivellations pour passer des fonds de criques aux sommets des falaises.

HEBERGEMENT

Hébergement à le Palais, dans un hôtel 2* récemment rénové et idéalement placé sur le port de Le Palais. Vous profiterez ainsi de la vue sur mer lors de votre petit-déjeuner.

Chambres de 13m2. A noter, toutes les chambres ne sont pas toutes desservies par l'ascenseur.

Pension complète avec pique-nique le midi, un dîner en crêperie et les autres soirs, dîners dans le restaurant de l'hôtel qui propose une cuisine du marché, élaborée avec des produits frais de la mer et du terroir.

GROUPE

15 personnes maximum.

ENCADREMENT

Accompagnateur de randonnée connaissant bien Belle-île-en-Mer.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vos vêtements de marche (la liste doit être adaptée en fonction de la saison)

- de bonnes chaussures de randonnée (semelles cramponnées, chaussures pas forcément montantes, mais dans lesquelles vous vous sentez bien et que vous avez déjà utilisées),
- une paire de chaussures légères pour le soir (cela pourra être une paire de chaussures de sport qui pourra remplacer celle de randonnée en cas de douleurs aux pieds),
- chaussettes de sport ou de randonnée, - pantalon de toile (séchage rapide),
- short ou jupe,
- pull ou veste polaire,
- tee-shirts ou chemises légères,
- une veste imperméable (type Goretex),
- cape de pluie ou poncho (qui protégera aussi le sac à dos)
- un chapeau et des lunettes de soleil,
- un bonnet,
- une paire de gants légers et un sur-pantalon imperméable (de l'automne au printemps), - un maillot de bain et une petite serviette de bain,
- tenue de rechange confortable pour le soir.

Matériel divers

- paire de lunettes de soleil (toute saison),
- crème de protection solaire,
- 1 ou 2 gourdes de 1 litre,

- pour le pique-nique: couteau de poche, couverts, gobelet, boîte hermétique en plastique type Tupperware (à la place d'une assiette, très pratique notamment pour y ranger ses couverts), 1 serviette de table,
- affaires de toilette,
- petite pharmacie personnelle (désinfectant et pansements, crème protectrice pour les lèvres, bandes adhésives contre les ampoules, double peau type Compeed, vos médicaments habituels),
- papier hygiénique, mouchoirs,
- 1 paire de lunettes de vue de rechange (ou des lentilles),
- 2 ou 3 sacs plastiques pour les restes des pique-niques,
- lampe torche ou lampe frontale,

Autres équipements facultatifs : bâtons de marche (conseillé), 1 paire de jumelles, appareil photos ...

Bagages

L'ensemble de vos affaires doit être réparti dans deux sacs :

- 1 sac à dos 35/40 litres à armature souple et muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir les vivres de la journée, la gourde, un vêtement de pluie, l'appareil photos ...
- 1 sac de voyage souple pour les affaires de la semaine (attention, il ne doit pas dépasser 15 kg).

DATES ET PRIX

DATES ET PRIX

Séjour de 6 jours, 5 nuits et 5 jours de marche.

LE PRIX COMPREND

- la traversée aller-retour Quiberon - Le Palais
- La pension complète du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 6
- les transferts de personnes prévus au programme
- l'encadrement par un accompagnateur connaissant bien l'île

LE PRIX NE COMPREND PAS

- le trajet aller/retour de votre domicile à la gare maritime de Quiberon
- les boissons
- les éventuelles visites
- les assurances
- les frais d'inscription
- le supplément chambre individuelle (en option)

MODALITÉS DE RÉSERVATION

Acompte de 35 % à la réservation, puis versement du solde à 35 jours du départ.

Frais d'inscription non inclus.

Modification de réservation :

- Une fois la réservation effectuée, toute demande de modification de prestations (d'hébergement,

du nombre de personnes, du type de prestations, etc.), ne peut intervenir qu'avec notre accord et le paiement des frais induits (au minimum 65 € / personne).

- Si vous souhaitez changer de programme ou de dates de séjour : il s'agit alors d'une annulation ; des frais s'appliquent selon notre barème d'annulation habituel (voir nos CGV). Une nouvelle réservation est alors nécessaire, également soumise à la disponibilité des hébergements.

Consultez nos Conditions Générales de Vente en [cliquant ici](#).

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

La Géographie : forte opposition entre la côte dite "en dedans" abritée des vents et la "côte sauvage" aux imposantes falaises déchiquetées. Sérénité des images paysannes à l'intérieur de l'île. Diversité des paysages : landes, falaises abruptes, criques abritées, longues plages de sable blanc, mais aussi bois, vallons, champs... Végétation : bruyère mauve, ajoncs, l'oeillet marin ou gazon d'Olympe, criste marine, asphodèles... Tamaris, pins maritimes.

Le climat : Le climat breton est océanique et tempéré. Le temps varie au rythme des marées, selon les cycles de la lune et en fonction des vents, ce qui explique le climat changeant. L'hiver, la région essuie ses plus lourdes tempêtes mais les températures sont rarement négatives alors que, l'été, l'air du littoral vient rafraîchir l'atmosphère.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/ ou sur simple demande.

Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.

Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.

Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé.

Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procédera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

Annulation avant la date de départ du voyage de votre part

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSON et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1^{er} jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSON et le paiement à ARCANSON des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSON ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

Cas particulier des séjours liberté : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

Pour tous : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.

Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.arcanson.com/assurances ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A)** - 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B)** - 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C)** - 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence